

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

529^e réunion (ordinaire) – 16 juin 2008

RÉSOLUTION 2008-CA529-06.01-R5439

relative à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2007-2008 à monsieur René Ribes qui fut à l'emploi de l'Université du Québec à Trois-Rivières de 1969 jusqu'au 1er juin 1992

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières et particulièrement, l'article 1 *Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières* de ladite Politique (2008-CA523-05-R5373, 18 février 2008) ;

CONSIDÉRANT l'étude des dossiers des candidatures reçues dans la catégorie « Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières » ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières (réunion tenue le 11 juin 2008) ;

CONSIDÉRANT l'avis des membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2007-2008 à monsieur René Ribes, à titre posthume, qui fut à l'emploi de l'Université du Québec à Trois-Rivières de 1969 jusqu'au 1er juin 1992, date de son départ à la retraite, pour :

- son apport distinctif au développement de l'Université ;
- le caractère remarquable de ses réalisations dans le domaine scientifique de l'archéologie ;
- sa participation au rayonnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par : _____

André Gabias
Secrétaire général